



Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) : Service de location longue durée de vélos

Nom de l'organisme et renseignements : Communauté d'agglomération CHATEAUROUX METROPOLE, Place de la République, CS 80509, 36012 Châteauroux Cedex,
Service déplacement - Tél : 02-54-08-34-70, courriel : marches-publics@chateauroux-metropole.fr et deplacements@chateauroux-metropole.fr
Adresse internet du pouvoir adjudicateur : <http://www.chateauroux-metropole.fr>
Adresse internet du profil d'acheteur : <https://www.marches-securises.fr>

Lieu d'exécution : Territoire de la communauté d'agglomération Châteauroux Métropole

Caractéristiques principales :

Châteauroux Métropole souhaite développer de nouveaux modes de mobilités douces avec l'émergence de nouveaux services et ainsi proposer aux habitants de l'agglomération un service de location de longue durée de vélos (à assistance électrique ou non).

Pour répondre à cet objectif, Châteauroux souhaite lancer un Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) pour permettre l'installation d'un opérateur qui proposera un service de location longue durée de vélos de 3 mois minimum à 6 mois maximum.

Pour garantir une gestion de proximité et de qualité, le service sera délégué à un acteur disposant d'un Service Après-Vente implanté (ou à implanter) sur le territoire de la communauté d'agglomération. Ce dernier aura pour mission d'assurer le suivi administratif et financier, la remise des vélos aux usagers mais aussi la maintenance préventive et curative. Châteauroux Métropole souhaite que ce nouveau service soit proposé à partir du 1er avril 2025.

Contenu des dossiers précisés dans le règlement disponible gratuitement sur <https://www.marches-securises.fr> et <http://www.chateauroux-metropole.fr>
Remise des dossiers de réponse à déposer à l'accueil de l'hôtel de ville (remise en main propre ou envoi postal, sous enveloppe cachetée) ou de façon électronique sur <https://www.marches-securises.fr>

Sélection du futur partenaire selon les critères de (détails dans le règlement) :

Critère 1 : Valeur technique : la qualité du projet proposé (60 points)

Critère 2 : Valeur financière (40 points)

Date limite de réception des dossiers : 27 janvier 2025, à 12 heures.